

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 SEPTEMBRE 2023

TARIF PAR REPAS EN EUROS A COMPTER DU 1ER NOVEMBRE 2023

RESTAURANT DE LA RESIDENCE LE CEDRE	TARIF UNITAIRE REPAS DU MIDI	TARIF UNITAIRE REPAS DU MIDI + COMPLEMENT DU SOIR A EMPORTER
RESSOURCES MENSUELLES		
Inférieur ou égal au montant de l'ASPA	4,40 €	6,10 €
Supérieur au montant de l'ASPA jusqu'à 1 050,43 €	5,55 €	7,20 €
De 1 050.44 € à 1 323,71 €	7,20 €	8,85 €
De 1 323,72 € à 1 596,99 €	8,30 €	9,95 €
De 1 597 € à 1 870,27 €	9,40 €	11,05 €
Supérieur ou égal à 1 870,28 €	9,95 €	11,60 €
Invité et/ou extérieur	10,50 €	12,15 €

**Le calcul des ressources mensuelles se fait à partir du Revenu Brut Global
(divisé par 12 pour une personne seule et par 24 pour un couple)
de l'avis d'impôt de l'année N sur les revenus de l'année N-1**

ASPA : Allocation de Solidarité aux Personnes Agées

1043.59 € pour une personne seule

1620.18 € pour un couple

Valeur au 1^{er} janvier 2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 OCTOBRE 2024

TARIF PAR REPAS EN EUROS A COMPTER DU 1ER DECEMBRE 2024

REPAS LIVRES A DOMICILE	TARIF UNITAIRE REPAS DU MIDI	TARIF UNITAIRE REPAS DU MIDI + COMPLEMENT DU SOIR
RESSOURCES MENSUELLES		
Inférieur ou égal au montant de l'ASPA	4,40 €	6,10 €
Supérieur au montant de l'ASPA jusqu'à 1 050.43	5,55 €	7,20 €
De 1 050.44 € à 1 323,71 €	7,20 €	8,85 €
De 1 323,72 € à 1 596,99 €	8,30 €	9,95 €
De 1 597 € à 1 870,27 €	9,40 €	11,05 €
Supérieur ou égal à 1 870,28 €	9,95 €	11,60 €
Invité et/ou extérieur	10,50 €	12,15 €

**Le calcul des ressources mensuelles se fait à partir du Revenu Brut Global
(divisé par 12 pour une personne seule et par 24 pour un couple)
de l'avis d'impôt de l'année N sur les revenus de l'année N-1**

ASPA : Allocation de Solidarité aux Personnes Agées

1043.59 € pour une personne seule

1620.18 € pour un couple

Valeur au 1^{er} janvier 2026